

38 000 emplois touristiques en Normandie

La fréquentation touristique a généré 38 000 emplois touristiques en Normandie en 2014, en moyenne annuelle, soit 3,1 % de l'emploi régional total, plaçant la région au 8^e rang national. L'hébergement, les cafés, les restaurants et le secteur du sport et des loisirs concentrent les deux tiers des emplois touristiques normands. Ces activités sont plus implantées sur le littoral.

À l'inverse, les activités touristiques liées au commerce, au patrimoine et à la culture sont plus présentes dans l'intérieur des terres.

Entre 2011 et 2014, l'emploi touristique a légèrement reculé en Normandie, à l'inverse de la progression métropolitaine.

En 2014, la fréquentation touristique en Normandie génère 37 700 emplois touristiques (cf. *méthodologie*), soit 3,8 % des emplois touristiques de France métropolitaine. Cette contribution est plus faible qu'en termes d'emploi total (5,0 %). La région se positionne ainsi au 10^e rang des 13 régions métropolitaines pour sa part dans l'emploi touristique métropolitain. Les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur concentrent la moitié des emplois touristiques métropolitains, dont plus du quart pour la première. Néanmoins, la Normandie offre plus d'emplois touristiques que la Bourgogne-Franche-Comté ou le Centre-Val de Loire.

Le tourisme génère 3,1 % de l'emploi total en Normandie

Les emplois touristiques représentent 3,1 % des emplois normands, positionnant la Normandie au 8^e rang des régions. Après l'Île-de-France et la Bretagne (respectivement 5,4 % et 3,8 %), la Normandie est la région de la moitié nord de la France métropolitaine dont la part d'emplois touristiques dans l'emploi total est la plus élevée. À titre de comparaison, en 2014 l'industrie offre 17,4 % des emplois normands, la construction 6,4 % et l'ensemble des activités tertiaires marchandes 40,7 % (incluant les emplois touristiques).

Parmi les départements normands, le secteur du tourisme est plus développé dans le Calvados, où 5,5 % des emplois sont touristiques. Il se place au 18^e rang des 96 départements métropolitains et parmi les plus touristiques du nord de la France (*illustration 5*). Avec 14 800 emplois, le Calvados concentre deux emplois touristiques normands sur cinq. Ces emplois sont également plus présents dans la Manche, au 42^e rang des départements : 3,5 % des emplois y sont générés par les activités touristiques, soit 6 000 emplois. Ces deux départements ont développé leur économie

touristique notamment à travers la valorisation de leur littoral.

La part de l'emploi touristique dans l'emploi est moindre dans les autres départements normands (2,2 % à 2,3 %). La Seine-Maritime se positionne néanmoins derrière le Calvados pour le nombre d'emplois touristiques (10 700). L'Eure en rassemble 4 000 et l'Orne 2 200.

Une plus forte empreinte de l'emploi touristique sur le littoral

Les territoires littoraux sont les plus touristiques, notamment la Côte Fleurie où 26,4 % de l'emploi est lié au tourisme, soit 5 800 emplois touristiques (*illustration 6*).

Il est également très développé dans le Bessin (8,3 %, soit 1 800 emplois touristiques), dans la zone de la Baie du Mont-Saint-Michel (7,7 %, 2 000 emplois), premier site touristique normand avec 2,3 millions de visiteurs en 2014, ou encore dans la zone « Littoral Manche » (4,9 %, 1 400 emplois). La zone Caen-Côte de Nacre, qui inclut l'agglomération caennaise et bénéficie d'une ouverture littorale l'est également (3,4 %, soit 5 200 emplois).

Une saisonnalité estivale plus prononcée en Normandie qu'en France

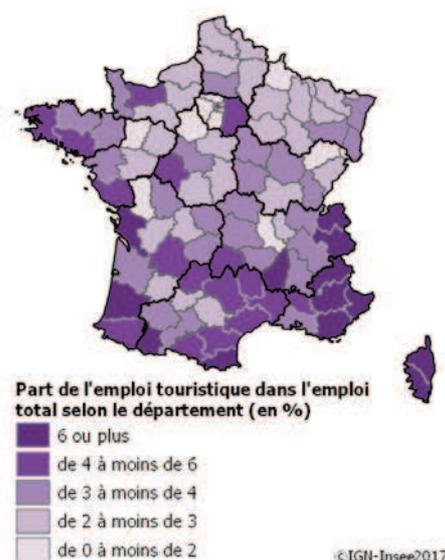
Mesurée par le pic d'été de l'emploi touristique au regard de sa moyenne annuelle, la saisonnalité touristique est davantage marquée en Normandie qu'à l'échelle de la France métropolitaine. Elle l'est cependant moins que dans certaines régions méridionales telles la Corse. Néanmoins, parmi les régions de la moitié nord de la France, après la Bretagne, l'emploi touristique présente la plus forte saisonnalité en Normandie.

Lors de la haute saison d'été (mois de juillet et d'août), les activités touristiques génèrent près de 50 000 emplois, soit un niveau supérieur de 31 % à la moyenne annuelle. Cette saisonnalité est plus forte dans la Manche (+ 45 %), devant le Calvados et l'Orne. Le pic en haute saison d'été est plus marqué dans les zones littorales : il atteint + 73 % sur le littoral de la Manche, + 41 % dans la Baie du Mont-Saint-Michel, + 33 % sur la Côte d'Albâtre et sur la Côte Fleurie.

En basse saison d'été (mois de mai, juin et septembre), la Normandie attire également de nombreux touristes. Cette fréquentation y génère un supplément d'emplois touristiques plus marqué qu'en France métropolitaine (+ 7,4 % contre + 4,6 %). La Normandie constitue en effet aussi une destination touristique d'avant saison et de courts séjours, notamment à l'occasion des ponts du printemps. En basse saison estivale, ce surcroît d'activité touristique est plus soutenu dans le département du Calvados (+ 9,3 %). Il est plus particulièrement porté par les activités liées au patrimoine et à la culture, la restauration et les cafés.

5 Le Calvados, dans les 20 premiers départements pour l'empreinte du tourisme dans l'emploi

Part de l'emploi touristique dans l'emploi total par département en 2014



Sources : DADS 2014, Acoess 2014 ; traitements Insee

Dans les zones non littorales, le tissu économique est moins lié au tourisme. Moins de 2,5 % des emplois y sont générés par ces activités. La zone de Bagnoles-de-l'Orne, stimulée par le thermalisme, et le Pays d'Auge, par le pèlerinage de Lisieux, font exception (*illustration 6*). Si la part d'emplois touristiques est moins forte dans les territoires non littoraux, leur nombre peut y être conséquent, notamment autour des principaux pôles urbains, dont certains sont labellisés Villes ou Pays d'Art et d'Histoire. Du fait de la présence d'activités économiques diversifiées, qui génèrent de nombreux emplois, la part de l'emploi touristique y est plus faible.

Hébergement, commerce, sport et loisirs : des activités touristiques bien implantées en Normandie

L'hébergement, qui rassemble l'hôtellerie, les campings, les résidences et villages de vacances, constitue la première activité touristique en Normandie. Avec 11 700 postes, ce secteur offre près du tiers des emplois touristiques régionaux. Les restaurants et les cafés viennent ensuite avec 8 400 emplois touristiques, puis le secteur du sport et des loisirs (4 700 emplois), devant les activités liées au patrimoine et à la culture (3 300 emplois). Les deux premières activités concentrent plus de la moitié de l'emploi touristique normand, les trois premières les deux tiers (*illustration 8*). L'hébergement et les activités commerciales (commerce de détail, grandes surfaces, artisanat) sont davantage ancrés en Normandie qu'en France métropolitaine. C'est aussi le cas du secteur du sport et des loisirs, en lien avec la plus forte implantation des casinos, la région possédant 22 des 198 casinos français. À l'inverse, le secteur des restaurants et des cafés est moins représenté en Normandie.

Les quatre principales activités touristiques (hébergement, restaurants et cafés, sport et loisirs, culture et patrimoine) sont plus implantées dans les territoires littoraux. Ainsi, 84 % de l'emploi touristique calvadosien en relève, contre 60 % dans l'Orne. Dans certaines zones littorales telles le Bessin, la Baie du Mont-Saint-Michel ou encore le « Littoral Manche », l'hébergement est de loin le premier employeur touristique (*illustration 9*). Le secteur de la restauration et des cafés est très développé dans le Calvados, notamment sur la Côte Fleurie, dans la zone Caen-Côte de Nacre

ou dans le Pays d'Auge. À l'intérieur des terres, les activités du commerce, de l'artisanat et les soins (Bagnoles-de-l'Orne) sont plus présentes et offrent de nombreux emplois touristiques. Dans l'intérieur de la Manche, 5 % de l'emploi touristique est dû à l'artisanat, notamment à Villedieu-les-Poêles, capitale du cuivre, ou encore 4,4 % dans la zone « Reste de l'Orne ». Les activités liées à la culture et au patrimoine sont en effet plus développées dans les zones qui comportent des villes historiques telles que Rouen ou Caen, liées au tourisme de mémoire (Bocage-Suisse normande-Pays de Falaise, Caen et la Côte de Nacre, plages du Débarquement) ou à l'impressionnisme (zones du Roumois-Vallée de la Seine-Vexin normand, Vallée de la Seine-Eure).

Léger repli de l'emploi touristique normand entre 2011 et 2014

Entre 2011 et 2014, l'emploi touristique normand s'est légèrement replié (*cf. méthodologie*) (- 0,9 %), soit 330 emplois perdus (*illustration 10*) tandis que le niveau métropolitain témoigne d'un certain dynamisme (+ 2,1 %). Cette évolution ne s'explique pas par celle de la fréquentation des hôtels et des campings, stable en région comme en France métropolitaine. Cette contraction de l'emploi touristique s'inscrit dans un contexte économique d'ensemble moins favorable en Normandie. Au cours de cette période, l'emploi salarié normand a régressé de 1,4 %, contre une stabilité à l'échelle métropolitaine.

Sur cette période, l'emploi touristique baisse dans les départements de la Seine-Maritime et de la Manche, stagne dans le Calvados et l'Eure. Il ne s'accroît que dans l'Orne. La baisse la plus importante se situe sur la Côte Fleurie (- 9,3 %), soit 580 emplois touristiques perdus. De même, l'emploi touristique s'est replié dans la zone Roumois-Vallée de la Seine-Vexin normand, dans la Campagne seinomarine, sur le « Littoral Manche » ainsi que dans la partie seinomarine de la Vallée de la Seine. À l'inverse, il progresse fortement dans les zones du Bessin (+ 18,4 %, soit 270 emplois créés) et Caen-Côte de Nacre, situées au cœur des commémorations du 70^e Anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie en 2014. L'emploi touristique se développe également dans les zones de Risle estuaire et Charentonne, du Bocage-Suisse normande-Pays de Falaise,

du centre et sud de l'Eure. Il s'accroît également au sein des grandes agglomérations normandes, stimulé par l'essor du tourisme culturel.

Le développement de l'emploi touristique dans les secteurs du patrimoine, de la culture et de la grande distribution limite l'impact des pertes dans les autres activités

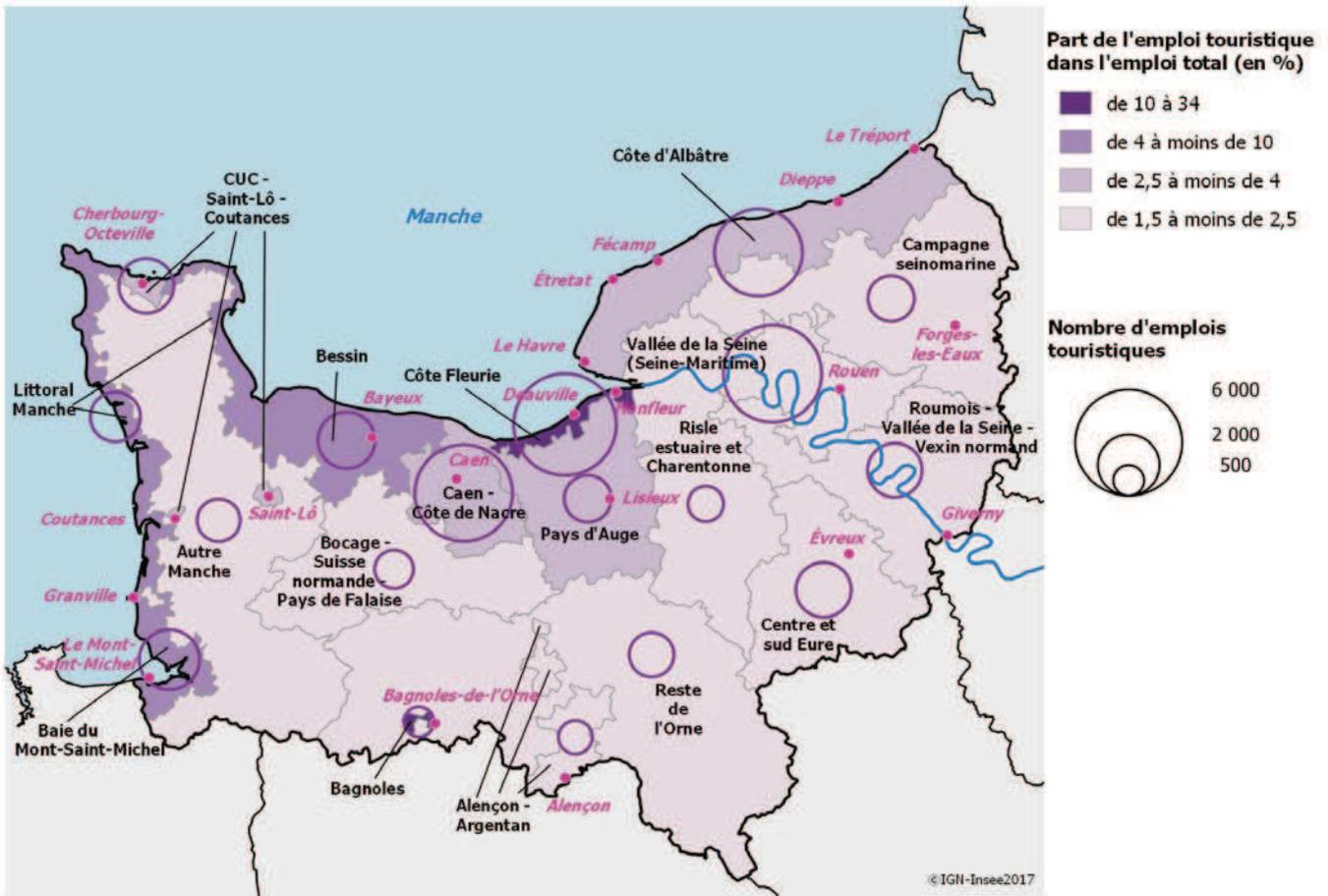
Entre 2011 et 2014, trois activités touristiques ont été créateurs nets d'emplois en Normandie (*illustration 10*). Plus dynamique qu'à l'échelle métropolitaine, le secteur du patrimoine et de la culture ainsi que les grandes surfaces ont gagné respectivement 240 emplois (+ 7,9 %) et 190 emplois (+ 8,7 %). La première activité a bénéficié de nombreux investissements réalisés durant cette période, comme les ouvertures simultanées du Panorama XXL et de l'Historial Jeanne d'Arc à Rouen fin 2014. La seconde a enregistré des créations d'emplois générées par la fréquentation touristique, principalement dans le Calvados et en Seine-Maritime. Les offices de tourisme en ont créé 60 (+ 8,5 %), également répartis entre le Calvados, l'Orne et la Seine-Maritime.

À l'inverse, les plus fortes pertes concernent des activités moins dynamiques qu'au niveau national telles que les restaurants et les cafés (- 290 emplois touristiques), le commerce de détail non alimentaire (- 210), le sport et les loisirs (- 160). Le repli de l'emploi touristique dans les cafés et restaurants touche principalement la Côte Fleurie et la Seine-Maritime, exceptés le Pays Dieppois et la zone Eu-le Tréport. Ces emplois se développent sur la Côte de Nacre et dans le Bessin. La baisse dans le commerce de détail non alimentaire concerne avant tout la Côte Fleurie et l'Orne. L'érosion dans le secteur du sport et des loisirs frappe en particulier la Côte Fleurie, du fait de la baisse de la fréquentation des casinos, elle-même due à l'essor des jeux sur internet.

L'hébergement a aussi perdu 160 emplois (*illustration 10*). Le recul de l'emploi dans l'hébergement, constaté en région comme au niveau national, s'explique notamment par la concurrence accrue des hébergements proposés par les particuliers, qui utilisent davantage les services des plateformes de réservation sur internet, de type AirBnb. ■

6 Les zones littorales, notamment calvadosiennes, sont plus touristiques

Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total par zone touristique en 2014



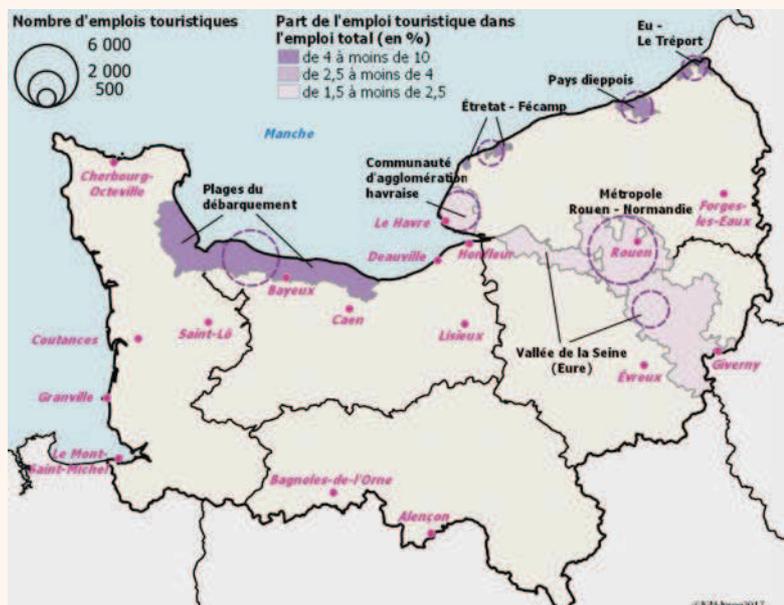
Sources : DADS 2014, Acoess 2014 ; traitements Insee

Dans la zone des Plages du Débarquement, huit emplois sur cent générés par le tourisme

En complément du découpage infra-départemental désigné précédemment, le Comité Régional de Tourisme souhaite suivre l'emploi touristique sur sept territoires correspondant à une attractivité touristique particulière (illustration 7). Située entre les territoires du Cotentin et du Bessin, la zone des Plages du Débarquement est très touristique : 8,2 % de l'emploi y est lié, soit 2 900 emplois touristiques. Sur le littoral seinomarin, les zones Étretat-Fécamp, Eu-Le Tréport et le Pays dieppois comptent respectivement 6,6 %, 6,3 % et 4,4 % d'emplois touristiques (600, 600 et 900 emplois). Dans l'intérieur, la proportion est moins forte car l'activité économique est sectoriellement plus diversifiée, mais les effectifs sont conséquents : 2,1 % dans la Métropole Rouen-Normandie (4 400 emplois touristiques), 1,5 % dans la Communauté de l'agglomération havraise (1 500 emplois) et 2,0 % dans la zone de la Vallée de la Seine - Eure (1 300 emplois).

7 Sept zones complémentaires d'observation de l'emploi touristique

Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total en 2014



Sources : DADS 2014, Acoess 2014 ; traitements Insee

8 L'hébergement concentre le tiers des emplois touristiques

Répartition de l'emploi touristique par département et activité touristique en 2014

Activités touristiques	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France métropolitaine
Emplois touristiques	14 790	4 010	6 050	2 220	10 660	37 730	997 800
Hébergement (%)	33,5	31,7	36,2	34,0	23,3	30,9	28,2
Restauration, cafés (%)	28,6	13,0	18,5	11,1	21,1	22,2	28,4
Sport et loisirs (%)	13,5	11,5	7,9	10,0	14,5	12,4	11,0
Patrimoine et culture (%)	8,4	8,4	6,1	5,1	11,7	8,8	8,9
Commerce de détail non alimentaire (%)	4,7	10,7	9,0	9,8	10,1	7,9	6,3
Grandes surfaces (%)	4,1	9,5	6,6	8,8	7,5	6,3	4,0
Artisanat (%)	1,1	2,5	2,7	3,5	2,2	1,9	1,3
Commerce de détail alimentaire (%)	1,3	2,8	2,5	2,4	2,2	2,0	1,7
Offices de tourisme (%)	1,5	1,5	3,0	3,0	2,3	2,0	1,6
Soins (%)	1,2	3,0	1,5	8,7	1,1	1,9	1,8
Autres activités touristiques* (%)	2,1	5,4	6,0	3,6	4,0	3,7	6,8
Part dans l'ensemble de l'emploi (%)	5,5	2,2	3,5	2,3	2,2	3,1	4,0

* Autres activités touristiques : location de logements ; agences immobilières ; banques ; transports de voyageurs par taxis ; activités photographiques ; location de courte durée de voitures ; organisation de foires, salons professionnels et congrès ; blanchisserie-teinturerie ; collecte, traitement et élimination des déchets non dangereux.

Lecture : les cases en orangé correspondent à des activités touristiques plus présentes dans la zone qu'en moyenne en Normandie. (au moins 10 % de plus). Par exemple, dans le Calvados, la restauration et les cafés représentent 28,6 % de l'emploi touristique : cette activité y est plus présente qu'au niveau régional (22,2 %).

Sources : DADS 2014, Acoess 2014 ; traitements Insee

Sources

L'estimation de l'emploi touristique provient des déclarations annuelles de données sociales de 2014 (DADS) pour l'emploi salarié et des données de l'agence centrale des organismes de sécurité sociale de 2014 (Acoess) pour l'emploi non salarié.

Les DADS permettent d'avoir accès, pour chaque salarié, à différentes informations, notamment le lieu de travail, la qualification, les dates de début et de fin de période de paie. Ces informations sont complétées sur le champ des non-salariés par le fichier de l'Acoess..

Méthodologie : La mesure de l'emploi touristique au niveau local

L'emploi touristique correspond ici aux emplois locaux induits par la présence de touristes dans la zone de réception. Ainsi, la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus, car ils permettent de se rendre sur le lieu de tourisme et ne constituent pas une dépense dans la zone de réception. Le concept d'emploi touristique est donc différent du concept retenu dans le compte satellite du tourisme.

L'estimation de l'emploi lié au tourisme repose sur le repérage des secteurs d'activité concernés par le tourisme et leur classement selon leur degré de touristicité :

- Certaines activités sont spécifiquement touristiques comme l'hôtellerie, les campings, les parcs d'attractions, etc. La totalité de l'emploi est alors comptée comme touristique, car ces activités n'existeraient pas sans les touristes.
- D'autres activités sont partiellement touristiques comme la restauration, l'organisation d'événements culturels, le commerce de détail ou l'artisanat. Dans ce cas, l'emploi touristique résulte de la différence entre l'emploi total et l'estimation de l'emploi destiné à la population résidente. Cette dernière est estimée à partir de la moyenne des trois mois où l'emploi est le moins élevé (période creuse).

Le champ de l'emploi total servant de comparaison dans cette étude exclut les particuliers employeurs, l'agriculture et la fonction publique d'État.

L'évolution de l'emploi entre 2011 et 2014 est calculée sur un champ restreint et porte sur les activités d'hébergement, restauration et cafés, sport et loisirs, patrimoine et culture, offices de tourisme, commerce de détail, grandes surfaces, artisanat et soins. Il exclut les autres activités touristiques (3,7 % de l'emploi touristique) du fait d'un nombre important d'établissements qui ont changé d'activité sur la période.

9 L'emploi touristique porté par l'hébergement, la restauration et les cafés sur le littoral

Répartition de l'emploi touristique par zone touristique et activité touristique en 2014

Activités touristiques	Nombre d'emplois touristiques		Structure de l'emploi touristique par activité (en %)					
	En moyenne annuelle	En moyenne en juillet-août	Hébergement	Restauration, cafés	Sport et loisirs	Patrimoine, culture, offices de tourisme	Commerce, artisanat, soins*	Autres activités touristiques**
Calvados	14 790	19 450	33,5	28,6	13,5	9,9	12,4	2,1
Bessin	1 780	2 540	55,1	21,9	2,2	8,7	10,6	1,5
Bocage, Suisse normande, Pays de Falaise	820	1 020	25,7	4,7	16,7	21,9	27,9	3,1
Caen – Côte de Nacre	5 210	6 660	23,3	31,6	11,8	15,2	15,0	3,1
Côte Fleurie	5 760	7 650	35,9	32,2	19,4	4,0	7,6	0,9
Pays d'Auge	1 220	1 580	39,6	25,0	7,2	7,7	17,1	3,4
Eure	4 010	5 020	31,7	13,0	11,5	9,9	28,5	5,4
Risle estuaire et Charentonne	700	910	26,9	6,7	8,9	9,0	42,4	6,1
Roumois-Vallée de la Seine-Vexin normand	1 630	2 100	29,5	12,8	12,9	8,8	28,6	7,4
Centre et sud Eure	1 680	2 010	35,7	15,7	11,2	11,4	22,8	3,2
Manche	6 050	8 740	36,2	18,5	7,9	9,1	22,3	6,0
Baie du Mont-Saint-Michel	1 990	2 810	43,8	23,0	10,5	4,3	16,0	2,4
Littoral Manche	1 380	2 380	40,4	24,3	7,6	8,8	17,2	1,7
CU de Cherbourg – Saint-Lô – Coutances	1 660	2 270	23,2	14,2	5,1	13,3	28,8	15,4
Autre Manche	1 020	1 280	36,8	9,1	7,7	11,6	31,4	3,4
Orne	2 220	2 890	34,0	11,1	10,0	8,1	33,2	3,6
Alençon – Argentan	630	820	25,4	14,7	10,4	9,5	35,7	4,3
Bagnoles	500	640	29,6	13,7	16,3	5,1	34,3	1,0
Reste de l'Orne	1 090	1 430	41,0	7,9	6,8	8,7	31,1	4,5
Seine-Maritime	10 660	13 360	23,3	21,1	14,5	14,0	23,1	4,0
Côte d'Albâtre	4 210	5 600	28,6	22,5	18,6	6,2	21,5	2,6
Campagne seino-marine	1 180	1 470	17,4	4,6	43,4	6,4	24,9	3,3
Vallée de la Seine - Seine-Maritime	5 270	6 290	20,3	23,6	4,8	22,0	24,1	5,2
Normandie	37 730	49 460	30,9	22,2	12,4	10,8	20,0	3,7

* Commerce, artisanat et soins : commerce de détail alimentaire et non alimentaire, grandes surfaces, artisanat, soins.

** Autres activités touristiques : location de logements ; agences immobilières ; banques ; transports de voyageurs par taxis ; activités photographiques ; location de courte durée de voitures ; organisation de foires, salons professionnels et congrès ; blanchisserie-teinturerie ; collecte, traitement et élimination des déchets non dangereux.

Lecture : les cases en orangé correspondent à des activités touristiques plus présentes dans la zone qu'en moyenne en Normandie. (au moins 10 % de plus). Par exemple, dans la zone touristique du Bessin, l'hébergement représente 55,1 % de l'emploi touristique : cette activité y est plus présente qu'au niveau régional (30,9 %).

Sources : DADS 2014, Acoess 2014 ; traitements Insee

10 L'emploi touristique lié au patrimoine, à la culture et à la grande distribution plus dynamique en Normandie

Évolution relative de l'emploi touristique* par département et activité touristique entre 2011 et 2014

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie		France métropolitaine
						%	Nombre	
Patrimoine et culture	+ 2,4	+ 2,2	+ 12,5	+ 17,8	+ 13,4	+ 7,9	+240	+ 4,7
Grandes surfaces	+ 22,2	+ 8,9	- 15,6	+ 13,9	+ 14,3	+ 8,7	+190	+ 3,8
Offices de tourisme	+ 12,6	+ 1,2	+ 0,1	+ 30,2	+ 8,6	+ 8,5	+60	+ 15,7
Commerce de détail alimentaire	+ 3,7	+ 0,2	+ 4,2	+ 19,4	+ 2,8	+ 4,0	+30	+ 7,5
Soins	- 6,1	+ 6,4	- 8,6	+ 9,3	+ 2,0	+ 0,8	+10	+ 6,8
Restauration, cafés	+ 0,4	+ 6,3	- 6,7	+ 5,4	- 10,6	- 3,3	-290	+ 2,7
Commerce de détail non alimentaire	- 20,9	- 2,4	+ 10,1	- 21,9	0,0	- 6,5	-210	- 3,4
Sport et loisirs	- 10,0	- 4,0	- 1,2	+ 3,2	+ 5,4	- 3,3	-160	+ 9,1
Hébergement	+ 4,9	- 2,6	- 2,9	- 3,7	- 9,5	- 1,3	-160	- 1,9
Artisanat	- 12,3	- 13,0	+ 13,0	+ 0,9	- 10,3	- 5,8	-40	+ 1,2
Ensemble	- 0,2	0,0	- 2,0	+ 0,6	- 1,9	- 0,9	-330	+ 2,1

Unité : %

* L'évolution de l'emploi entre 2011 et 2014 est calculée sur un champ restreint et porte sur les activités d'hébergement, restauration et cafés, sport et loisirs, patrimoine et culture, offices de tourisme, commerce de détail, grandes surfaces, artisanat et soins. Il exclut les autres activités touristiques (3,7 % de l'emploi touristique) du fait d'un nombre important d'établissements qui ont changé d'activité sur la période.

Sources : DADS 2014, Acoess 2014 ; traitements Insee